

Porquerolles - Circuit des crêtes (centre)



Aire d'adhésion (Charte) - Hyères





Falaises Porquerolles (@GRASSET L.)

Partez découvrir les splendeurs de l'île de Porquerolles à travers un panel de panoramas diversifiés, offerts par le sentier des crêtes.

Un circuit imaginé pour vous faire profiter des points culminants des rivages sud de l'île, bordés de falaises hautes de 50 à 100 mètres.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée: 3 h 30

Longueur: 8.8 km

Dénivelé positif: 174 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

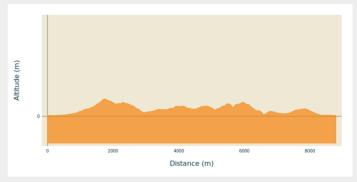
Thèmes : Cœur de parc, Point de

vue

Itinéraire

Départ : Place d'Armes **Arrivée** : Place d'Armes **Communes** : 1. Hyères

Profil altimétrique



Altitude min 3 m Altitude max 62 m

Depuis la place d'Armes, continuer vers le sud pour vous diriger vers la sortie du village, vous passez devant le cabinet du docteur qui se trouvera alors sur votre gauche. Juste après, tourner sur votre droite pour passer devant la maison de Parc, sur la place des deux étoiles, prendre la rue des anciens chais sur votre gauche, jusqu'à atteindre l'intersection donnant sur l'allée de pins. Prendre à droite et longer les vergers conservatoires jusqu'au carrefour du Hameau.

Attention : En cas de fermeture des massifs forestiers, selon les décisions de la Préfecture du Var, ce sentier ou une partie de ce dernier, peut être interdit d'accès. Renseignez-vous la veille au soir de votre sortie, sur le site :

http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-du-var-a2898.html

- 1. Suivre la direction de la vigie pour une courte montée avant de poursuivre, au niveau du tronc d'arbre coupé, le sentier en sous-bois vers les crêtes. À l'épingle, prendre à gauche pour rejoindre le sentier des crêtes en direction de la Gorge du Loup.
- 2. À la Gorge du loup, possibilité de descendre à la mer par un sentier escarpé. Poursuivre en direction du phare avant de prendre à droite en quittant la piste principale pour rejoindre les chevreaux.
- 3. Arrivés aux Chevreaux, déboucher sur une zone rocheuse dégagée et poursuivre sur la gauche en longeant les falaises et regagnant les sous-bois. Récupérer le sentier des crêtes à droite en quittant le maquis.
- 4. Aux abords de la piste forestière, suivre la direction du phare en longeant les gites. Atteindre le cap d'Arme puis le phare et s'engager sur le sentier en direction de la Calanque de l'Indienne.
- 5. Continuer de longer les falaises en suivant la direction de l'Oustaou de Diou. Peu après Grand Cale Est, sur le chemin caillouteux, ne pas suivre la flèche, continuer tout droit.

- Après avoir atteint l'embranchement, toujours suivre la direction du village. *Un* 6. *aller-retour est possible à la plage*. Après la première parcelle des vignobles de la Courtade, tourner à droite au fossé pour passer entre les terres agricoles avant de bifurquer sur l'épingle de gauche.
- 7. Arriver au carrefour des 4 chemins, prendre à gauche vers le Hameau. Une fois le carrefour des Oliviers atteint, prendre à droite en direction du village.

Sur votre chemin...



Chauves-souris (A) Phare (C) Les fossés Fournier (B) Porquerolles, l'île agricole (D)

Toutes les infos pratiques



En coeur de Parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : https:// www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/se-renseigner-sur-lesreglementations





Risque incendie

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. Pour connaître les conditions d'accès et préparer votre sortie, consultez la carte publiée quotidiennement par la Préfecture du Var sur www.risque-prevention-incendie.fr/ var La cigarette est strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers. Tout contrevenant encoure une amende de 135 à 1500 €.



Recommandations

Le jour de votre départ sur l'île, veillez à vous informer sur le risque incendie mis à jour quotidiennement en période estivale.

En fonction des niveaux de risque incendie, les massifs forestiers de l'île de Porquerolles peuvent être fermés au public.

Attention, pour des raisons de sécurité, les vélos sont interdits sur le sentier des crêtes.

Comment venir?

Transports

Ligne 67: Hyères centre – Tour Fondue Arrêt "Tour Fondue" Terminus Horaires sur https://www.reseaumistral.com

Accès routier

Accès uniquement par bateau.

Plus de détails dans la rubrique du site du parc : "Venir dans le Parc national de Port-Cros"

Parking conseillé

Parkings gratuits desservis par la ligne n°67 du réseau Mistral (Espace 3000, Arromanches, La Badine)

1 Lieux de renseignement

Maison de Parc de Porquerolles Place des deux Etoiles, 83400 Hyères maisonparcprl.pnpc@portcrosparcnational.fr

Tel: 04 94 58 07 24

http://www.portcros-parcnational.fr



Sur votre chemin...



Chauves-souris (A)

Se déplaçant uniquement dans le noir, l'écholocation leur permet d'éviter les obstacles et de localiser leurs proies par la réflexion d'ondes sonores. De nos jours, elles sont impactées par la pollution lumineuse et la diminution du nombre de proies à cause de l'usage des pesticides. Ici, l'espèce majeure est le murin à oreilles échancrées, une petite chauve-souris au pelage roux épais. L'hiver, elle est adaptée pour passer 4 à 6 mois sans manger dans des conditions bien spécifiques. En mai, une colonie de femelles gestantes s'installe dans la tour de la Maison de Parc national.

Crédit photo : P. Fournial_PN de Port-Cros



Les fossés Fournier (B)

Il s'agit de rigoles creusées dans les vallons afin de canaliser les eaux pluviales pour les récupérer et éviter les inondations. Leur nom vient de l'ancien propriétaire de l'île, François Joseph Fournier qui racheta l'île en 1912 en y développant l'agriculture.

Crédit photo : Camille Aguini_PN de Port-Cros



Phare (C)

Le phare de Porquerolles est daté 1823. Il a été équipé en 1906 d'une lentille de Fresnel qui en fait l'un des plus puissants de la Méditerranée.

Le phare est constitué d'un premier niveau de plan carré surmonté d'un deuxième niveau, également de plan carré mais de côté plus petit. les deux niveaux sont couronnés par une corniche. L'ensemble est surmonté de la lanterne qui a une portée d'environ 54 kilomètres. Les accès se font au nord et au sud (vers la mer), de façon symétrique par l'intermédiaire de 6 marches. Le vestibule est voûté d'arêtes.

Source : Dossier inventaire de la Région SUD

Crédit photo : © Christel GERARDIN - PNPC



Porquerolles, l'île agricole (D)

Sa renommée vient de son ancien propriétaire, F.J. Fournier qui développe en 1912 une exploitation agricole exemplaire. La mise en culture des plaines et des forêts abandonnées est réalisée. L'ensemble des infrastructures est modernisé et une coopérative garantit l'autonomie alimentaire des habitants. Près de deux-cents personnes travaillent sur l'île et y sont logés pour développer l'exploitation. Douze mille hectolitres de vin sont produits. Les chais de Porquerolles, lieu de stockage du vin en fûts, deviennent les plus importants du Var !

Crédit photo : Camille Aguini_PN de Port-Cros